

Switzerland-Veyrier: Refuse and waste related services

OJ S 180/2016 17/09/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Veyrier

Postal address: Place de l'Eglise 7; case postale 330

Town: Veyrier

Postal code: 1255

Country: Switzerland

E-mail: info@veyrier.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Ville de Veyrier

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=931063

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Levée des déchets sur l'ensemble du territoire de la ville de Veyrier.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 16: Sewage and refuse disposal services; sanitation and similar services

Main site or place of performance: Territoire de la ville de Veyrier.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le budget alloué à la levée et au traitement des déchets représente environ 8 % des dépenses communales qui a la volonté:

D'augmenter encore le taux de recyclage actuel, de 48,6 % en 2015, des déchets produits par

les habitants de Veyrier.

De limiter le transport des déchets collectés par l'optimisation des tournées pour en limiter le coût et préserver l'environnement.

Le prestataire contribuera largement à la réalisation de ces objectifs.

La ville se caractérise par un habitat pavillonnaire (55 % des logements) comportant de nombreux chemins privés dont l'accès à certains est délicat. En effet, certains d'entre eux n'offrent pas la possibilité d'un rebroussement à un véhicule poids lourd.

Une tournée «porte à porte» (PÀP) de l'ensemble des ménages de la ville implique un parcours sur le territoire communal de 65 kilomètres environ (routes et chemins cantonaux, communaux et privés).

II.1.6. CPV code(s)

90500000 Refuse and waste related services, 90511100 Urban solid-refuse collection services , 90513000 Non-hazardous refuse and waste treatment and disposal services, 90511300 Litter collection services, 34928480 Waste and rubbish containers and bins, 44613800 Containers for waste material

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 2.1.2017.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises selon l'art. 34 du règlement cantonal. Tous les membres doivent respecter les conditions.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: ne seront retenues que les offres émanant de soumissionnaires qui respectent les usages locaux, qui paient les

charges sociales conventionnelles selon l'article 32 du règlement cantonal sur la passation des marchés publics (L. 6 05.01) et qui apportent la preuve qu'ils exercent une activité en rapport quant à sa nature et à son importance avec celle dont relève le marché concerné (diplôme, certificat, maîtrise, inscription au RC ou sur un registre professionnel).. Si l'appel d'offres est soumis à l'OMC, tous les soumissionnaires établis en Suisse ou dans un État signataire de l'accord OMC sur les marchés publics qui offre la réciprocité aux entreprises suisses peuvent participer. Dans le cas contraire, seuls les soumissionnaires établis en Suisse peuvent participer. Aucun candidat, membre ou associé ne doit se trouver en situation de conflit d'intérêt avec des membres du comité d'évaluation. Un conflit d'intérêt est déterminé notamment par le fait qu'un bureau ou un collaborateur, ainsi qu'un associé est en relation d'affaire ou possède un lien de parenté avec un des membres du comité d'évaluation.

Sous-traitance: la sous-traitance est admise pour autant que cela ne nuise pas à la saine et efficace concurrence et que cela ne crée pas une position cartellaire. Le cas échéant, la part de sous-traitance ne doit pas dépasser le 30 % de l'ensemble du marché. Le soumissionnaire devra indiquer sur l'annexe R15 du guide romand, quels sont les travaux ou prestations qui seront sous-traités, ainsi que le nom et l'adresse des sous-traitants et fournisseurs auxquels il entend recourir. Le sous-traitant ou le fournisseur devra répondre aux mêmes exigences et conditions de participation à la procédure, sous-entendu qu'il devra également respecter toutes les conditions de l'appel d'offres et par la suite du contrat. Dans la mesure où la part revenant à un sous-traitant ou à un fournisseur est égale ou supérieure à 15 % du montant de l'offre ou de la prestation partielle mise en appel d'offres, le soumissionnaire devra joindre également les attestations exigées dans le dossier d'appel d'offres pour le sous-traitant concerné. Cela n'empêche nullement l'adjudicateur de requérir les attestations des sous-traitants pour une part inférieure au pourcentage susmentionné. Un sous-traitant qui n'a pas été mentionné lors du dépôt d'une offre, lors de la signature du contrat ou pendant l'exécution du marché, sera refusé.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3.

Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

Levée des déchets

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 10.10.2016

Payable documents: yes

Terms and method of payment: Aucun émolument de participation n'est requis.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

11.10.2016 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Négociations: les négociations sur les prix, les remises de prix et les prestations sont interdites.

Indication des voies de recours: le présent appel d'offres étant soumis au règlement genevois sur la passation des marchés publics (RSGE L. 6 05.01), il peut faire l'objet d'un recours dans les 10 jours à compter de sa publication dans la FAO auprès de la chambre administrative de la cour de justice genevoise, rue du Mont-Blanc 18 — case postale 1956 — 1211 Genève 1.

Le recours devra être déposé en 2 exemplaires, se référer au présent appel d'offres et contenir les conclusions dûment motivées, avec indication des moyens de preuves ainsi que la signature du recourant.

Délai de clôture pour le dépôt des offres/remarques: seules les offres arrivées à l'adresse du

chapitre 1.2 ci-dessus, dans le délai fixé, signées, datées et complètes seront prises en considération. Les offres arrivées après le délai fixé seront exclues de l'adjudication.

Publication de référence nationale: SIMAP de la 13.9.2016, document 931063.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

13.9.2016